

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES TOGOLAIS DE L'EXTERIEUR

MATRICE DES ACTIONS PRIORITAIRES DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LES TOGOLAIS DE L'EXTERIEUR

VISION :

« ASSURER UNE MEILLEURE ORGANISATION DE LA DIASPORA TOGOLAISE EN VUE DE SA PLUS ADEQUATE IMPLICATION DANS L'EFFORT DE DEVELOPPEMENT NATIONAL »

MISSION DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES TOGOLAIS DE L'EXTERIEUR :

« CREER LES CONDITIONS D'UNE IMPLICATION PLUS FORTE DES TOGOLAIS DE L'EXTERIEUR A L'ŒUVRE DU DEVELOPPEMENT NATIONAL »

Axes stratégiques	Objectifs poursuivis	Actions clés proposées
1-Valorisation du capital humain, économique et social de la diaspora	Mobilisation des investissements, des compétences et savoirs faire des togolais de l'Extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> • Créer le Répertoire des Compétences et des Associations des Togolais de l'Extérieur (RECOATEX) dans les juridictions des Ambassades ; • Créer une plateforme digitale de recensement et de stockage de données ; • Compiler les données et profiler les membres de la diaspora en fonction de leurs activités (métiers...), de leurs parcours académiques et de leurs domaines de compétences ; • Faire le rapprochement des expertises et du savoir faire entre les compétences nationales et celles des Togolais de l'Extérieur. • Accompagner la finalisation de l'étude de faisabilité du FITEX commandée par le Ministère ;
	Mise en œuvre du programme de coréalisation de projets de développement local dans les régions d'origine des migrants	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir des partenariats avec des associations de la diaspora et les localités / communautés au Togo ; • Mettre en place un partenariat entre le Ministère et des structures étatiques/non étatiques pour l'étude et qualification des projets de développement local ; • Lancer les activités du Programme de coréalisation ; • Encourager les programmes de financement par subvention de contrepartie.
	Mise en œuvre du projet de volontariat solidaire pour le développement (VSD)	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir des partenariats avec des associations de la diaspora et les localités au Togo et dans les pays d'accueil des Togolais de l'Extérieur ; • Lancer les activités du Volontariat solidaire pour le développement. • Encourager les missions d'enseignement des membres qualifiés de la diaspora togolaise dans les universités et écoles au Togo ; • Favoriser les missions médicales multidisciplinaires des membres de la diaspora togolaise qualifiés au Togo ;

2-Renforcement de la communication et des relations entre le Gouvernement et la diaspora	Création des structures et outils aptes à mobiliser et à réintégrer la diaspora togolaise	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un plan de mise en place du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur (HCTE) pour servir d'interface entre le Gouvernement et la diaspora • Finaliser et diffuser le Guide des Togolais de l'extérieur • Créer une plateforme de porteurs de projets de la diaspora • Initier un projet qui renforce l'image de marque du Togo à l'Extérieur
	Réalisation de la cartographie de la diaspora togolaise et sa répartition dans le monde	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les études permettant de disposer du profil et de la répartition de la diaspora togolaise dans le monde (cartographie) • Promouvoir les regroupements des Togolais de l'Extérieur pour assurer une représentativité de la diaspora
	Organisation d'un Forum Economique des Togolais de l'Extérieur (FETEX)	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une Cellule de Mobilisation de la Diaspora ; • Mobiliser les partenaires techniques et financiers ainsi que les opérateurs économiques ; • Organiser des séances d'information et de mobilisation à l'endroit de l'Administration et des acteurs économiques nationaux sur la tenue du forum économique de la diaspora ; • Organiser des tournées d'information et de mobilisation
3- Amélioration de la défense et de la protection des intérêts des Togolais	Projet de Création d'un Observatoire de la Migration et de la Diaspora	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une politique nationale de gestion des togolais de l'Extérieur (en lien avec la politique nationale migratoire du Togo et le PND 2018-2022) ; • Actualiser périodiquement les données de suivi des Togolais de l'Extérieur (recensement, cartographies des profils, répertoires des compétences et des acteurs économiques) ; • Mettre en œuvre des projets de Recherches et Développement sur la diaspora ; • Mettre en place d'une cellule d'information et de coordination de la prise en charge des migrants de retour
	Organisation d'une campagne de sensibilisation sur la migration irrégulière	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les populations cibles et tous les acteurs concernés, • Mobiliser les différents partenaires ; • organiser une rencontre d'échange avec les structures techniques et établir un chronogramme ; • Lancer la campagne de sensibilisation sur la migration irrégulière et clandestine.
	Plaidoyer en vue de la facilitation des démarches consulaires et administratives	<ul style="list-style-type: none"> • Répertorier de façon exhaustive les difficultés administratives des togolais de l'extérieur en relation avec les points focaux dans les Ambassades ; • Organiser des rencontres d'échanges avec la DGDN ; • Mettre en place un mécanisme fonctionnel et le diffuser. • Promouvoir les services en ligne pour la diaspora (e-visa, carte consulaire, laissez-passer, formalités de préparation de carte d'identité et du passeport...)
	Négociation des accords bilatéraux de migration professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les pays demandeurs de main d'œuvre ; • Identifier les pays de non-respect des droits de travailleurs migrants (les pays du proche et moyen orient) ; • Définir et mettre en œuvre une stratégie avec les structures techniques concernées ; • Initier les négociations au plan diplomatique en vue de la négociation des accords bilatéraux de migration professionnelle ; • Signer des accords.